VILLE DE ROYAN

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Royan, le 14 mars 2019

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Jeudi 21 mars 2019
à 18 h 00
Salle du Conseil

Ordre du jour

▪ Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Vote des taux d'imposition 2019, de la taxe d'habitation et des taxes foncières.
2. Budget Primitif 2019 (BP)- vote budget principal.
3. Attribution de subventions au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'année 2019.
4. Participation aux dépenses de fonctionnement de l'établissement privé du 1er degré sous contrat d'association, école élémentaire Sainte-Marie/Saint-Jean-Baptiste - année scolaire 2018/2019.
5. Participation aux dépenses de fonctionnement de l'établissement privé du 1er degré sous contrat d'association, école maternelle Sainte-Marie/Saint-Jean-Baptiste - année scolaire 2018/2019.
6. Mise en accessibilité de la voirie, des espaces publics communaux et des établissements recevant du public - rapport annuel 2018.
7. Concours du "Plus beau Marché 2019" pour la Ville de Royan et soutien à la candidature de Mornac-sur-Seudre au titre de "Village préféré des Français".
8. Attribution de subventions sportives.
9. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'association "Entente Royan Saint-Georges Hand Ball" pour l'année 2019.
10. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'association "Royan Saujon Rugby" pour l'année 2019.
11. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'association "Royan Vaux Atlantique Football Club" pour l'année 2019.
12. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'association "Volley Ball Club de Royan" pour l'année 2019.
13. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association "Les Régates de Royan" pour l'année 2019.
14. Attribution de subventions à diverses associations.
15. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'association "Groupement d'Intérêt Commercial et Communal (GICC)" - Royan shopping pour l'année 2019.

Correspondance à adresser impersonnellement à Monsieur le Maire
HÔTEL DE VILLE – 80 Avenue de Pontaillac – CS N°80218 – 17205 ROYAN CEDEX – ☎: 05.46.39.56.56 – 🖹 : 05.46.39.56.57
Internet : www.ville-royan.fr – email : mairie@mairie-royan.fr

16. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association Interprofessionnelle du Marché Central de Royan et commerces environnants (AIMCR+) pour l'année 2019.

17. Choix du mode de gestion pour l'exploitation du Palais des Congrès de Royan.

18. Protocole de fin de contrat de concession du Port de pêche, de commerce et de plaisance de Royan.

19. Transfert comptable - Syndicat Mixte des Ports de Royan et Bonne-Anse

20. Convention de mise à disposition des voûtes du Port de Royan.

21. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) - fixation des tarifs pour 2020.

. Questions diverses

Le Maire,

Patrick MARENGO

MAIRIE DE ROYAN
17205